CHARTE D'ENGAGEMENT CONTRE LES VIOLENCES

A la suite du Christ, nous sommes appelés à nous aimer les uns les autres. Nous nous engageons à lutter contre toutes formes de violences et abus, conformément aux lois de notre pays. Nous souhaitons que nos Églises soient des lieux d'accueil bienveillants et sécurisés pour tous, enfants et adultes.

1. Le projet de Dieu pour notre monde est de vivre le Shalom dès aujourd'hui et pour l'éternité. Ce Shalom implique la paix et la justice pour lesquelles nous nous engageons.

2. Nous sommes appelés à être artisans de paix. Toutefois, nous reconnaissons avec humilité que des violences, en actes, en paroles ou en comportements ont pu et peuvent avoir lieu dans nos Églises. Ces violences sont en contradiction avec l'Évangile de Christ qui prône la valeur de chaque personne, sa dignité et sa liberté.

3. Nous refusons, au sein de nos Églises et œuvres, les violences sous toutes leurs formes, notamment psychologiques, spirituelles ou physiques, et en particulier les violences sexuelles. La violence est un manquement grave à la loi d'amour du prochain que nous a donnée le Christ. Ces comportements transgressifs révèlent l'ampleur du mal et du péché.

4. Nous affirmons avec fermeté la responsabilité des auteurs de ces actes, sur le plan pénal, mais aussi moral et spirituel.

5. Par conséquent, nous nous engageons, ensemble, à lutter contre la violence sous toutes ses formes en décidant de :
   - mettre en oeuvre des actions de prévention pour sensibiliser et informer toute personne, quel que soit son âge ;
   - veiller avec soin et une grande vigilance au choix des personnes en situation de responsabilité ou de ministère au sein de notre assemblée, les former à leurs responsabilités spirituelles et légales et les accompagner dans leur service;
   - signaler et traiter tout incident en conformité avec les lois de notre pays ;
   - écouter, protéger et accompagner les victimes sur un chemin de reconstruction pour une dignité restaurée ;
   - encourager les auteurs à s'engager sur le chemin d'une repentance authentique et d'un travail sur soi afin de favoriser leur réhabilitation, au-delà même de la peine encourue ;
   - offrir aux personnes affectées au sein de la communauté, un espace pour vivre le long chemin du pardon en Christ.

🚨 Témoin ou victime ?

📞**119**	📞 **3919**	📞**116 006**
Enfance en danger	**Violences Femmes info**	**Aide aux victimes**
CNEF - Stop Abus	📞 **01 80 52 33 89** **N° d'écoute FPF**	**Pour en savoir plus**